



## TERRITOIRE ET PATRIMONE

✓ Création de liaisons douces sécurisées pour piétons et cyclistes, de l'école des Bergerêts à la rue du Maréchal Foch par le passage Grémillon, ainsi que route d'Orléans.

✓ Mettre à disposition des habitants de nouveaux points de collecte des déchets.

- ✓ Poursuivre la restauration de la basilique en lien avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles.
- Favoriser l'activité touristique et l'attractivité de notre territoire avec l'aide de la Communauté de communes.

✓Soutenir et promouvoir les produits de notre terroir.

✓ Maintenir les nombreuses actions déjà mises en place avec la résidence d'artistes, les concours d'écriture et de poésie en lien avec les établissements scolaires.

## ACTION ÉDUCATIVE ET SOCIALE

- ✓ Proposer à la communauté de communes d'accueillir les enfants du centre aéré à Cléry-Saint-André sur la base des infrastructures existantes.
- ✓ Favoriser au sein du conseil municipal des enfants, des actions à visée intergénérationnelle dans le but de créer un pont entre les aînés et la jeunesse.
- dans le but de créer un pont entre les aînés et la jeunesse.

  Organiser des journées citoyennes de préservation de l'environnement.
- ✓ Plantation d'un verger pédagogique à proximité de l'école des Bergerêts.

✓ Agrandir la bibliothèque.

✓ Développer la communication digitale.

## JEUNESSE ET CULTURE

✓ Création d'une Maison des Associations à Saint-André et d'un logement.

- ✓ Création d'un Pôle Culturel dans la grange dite Grémillon à destination des écoles et de la vie municipale.
- ✓ Soute nir et accompagner les initiatives à caractère festif pour enthousiasmer notre quotidien
- ✓ Création d'un parcours d'activités physiques et sportives et rénovation du parcours de santé du Pré des Gains
- ✓ Développer la fête de la musique en lien avec les associations.

## SÉCURITÉ ET SANTÉ

- ✓Organiser périodiquement des réunions de quartier afin d'initier le dialogue entre habitants et élus sur les sujets propres à chaque secteur de la commune.
- ✓ Mettre en place une signalétique renforcée aux abords des écoles.
- ✓ Maintenir la présence de notre policier municipal dans un rôle de prévention, de concertation et de protection de notre population.
- ✓ Etendre le dispositif de « Participation citoyenne » afin de lutter contre les potentiels cambriolages et les incivilités
- ✓ Prise en charge par l'action sociale de présence verte, selon les revenus des familles.

Afin de respecter la réglementation sanitaire, nous vous invitons à venir au bureau de vote avec votre stylo ainsi que le bulletin de vote ci-joint à cette circulaire. Merci.